

Quoi De Neuf

Le journal des adhérents du Sgen-CFDT



RYTHMES

Trimestriel • numéro 26 • hiver 2013 • 1,20 €

Billet d'humeur : le rattrapage du 2 septembre !

par Régine Paillard, proviseure à Paris
décembre 2013



BRAVO ! FÉLICITATIONS !! RESPECT !!!

Combien de félicitations et de tableaux d'honneur a-t-il fallu à nos technocrates brillantissimes pour nous inventer cette usine à gaz ? Quand on pense que pour PISA ils sont en haut de l'échelle ! Les meilleurs, on vous dit, nos premiers de classe ! Le sujet ? **Rattraper le 2 septembre**. Comment ? Très simple : deux demi-journées. Jusque là c'est clair. Mais bien sûr c'était sans compter (réfléchir ?) sur les différents statuts des personnels, différentes organisations des établissements et des villes. Aïe, ça se complique. Ça donne à peu près ceci : **tout le monde doit rattraper** cette journée **sauf** les agents (collectivité territoriale, donc pas concernés), sauf les AED (contrats privés pas concernés), les lycées qui travaillent le mercredi après midi (les LP et lycées technologiques), les élèves qui ont des activités sportives - UNSS - et donc leurs enseignants, les écoles dans les communes qui sont rentrées plus tôt... Donc ? Dans le second degré, seuls les collèges sont concernés ! **Et que dire de l'intérêt pédagogique de cette mesure ?** Deux lundis sont donc travaillés la même semaine ? Imaginons que le mercredi matin les élèves aient deux heures de math ou de français et que le lundi ils aient aussi deux heures de ces mêmes matières, alors nos prodiges (pour PISA), travaillerons 4 heures la même journée... Si avec ça on ne gagne pas plusieurs places au prochain classement, c'est à désespérer ! **Même punition dans le premier degré** par 2 demi-mercredis rattrapés : dans les écoles à 4.5 jours le 13 novembre et le 11 juin ; le 11 juin toute la journée pour les écoles à 4 jours... Nous y aurons tous goûté de façon très inégale.

Rapport PISA pour la France : <http://www.oecd.org/pisa/keyfindings/PISA-2012-results-france.pdf>

Fin de la récré...

Rythmes scolaires

5 décembre : Lock out à la mairie de Rueil Malmaison !

par CFDT-Interco 92

• Jeudi 5 décembre, Patrick Ollier, député maire UMP de Rueil Malmaison a étonnamment et pour la première fois décidé de fermer tous les accueils périscolaires de la ville, alors que les animateurs n'avaient jamais été aussi peu nombreux à annoncer vouloir faire grève [à l'appel des syndicats CGT, FO et SUD qui veulent l'abandon de la réforme des rythmes scolaires – NDLR]. Heureusement, grâce à l'intervention rapide de la section CFDT, les animateurs, pour beaucoup vacataires, ont eu l'assurance d'être rémunérés... sans pouvoir travailler. Nous n'en restons pas moins surpris de ce lock out (ou « grève patronale ») de P. Ollier, plus connu pour dénoncer les grèves. Comment oublie-t-il tout d'un coup les familles qu'il déclarait soutenir en 2008 en appliquant scrupuleusement le service minimum d'accueil ? Aurait-il récemment coiffé un bonnet coloré ???

• Rythmes : histoire de la réforme : <http://www.vie-publique.fr/chronologie/chronosthematiques/rythmes-scolaires.html>

• Les rythmes par Georges Fotinos : http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wpcontent/uploads/2012/09/pour_un_nouveau_calendrier_scolaire_s.pdf

• Circulaire du Projet éducatif territorial : http://cache.media.education.gouv.fr/file/12/50/2/2013_projetEducatifTerritorial_245502.pdf

• RDV en page 9 : AG à Suresnes : personnels EN et des collectivités territoriales



La réforme des rythmes scolaires, en voilà un moment attendu !

Rythmes scolaires

SOMMAIRE

- 4/ En ZEP à Bondy - 93
- 5/ Du côté des parents
- 6/ Comité de suivi à Paris
- 7/ Déficit de dialogue en Essonne
- 8/ En école maternelle à Torcy - 77
- 9/ En AG à Suresnes : personnels EN et des collectivités territoriales.
- 10/ Mercredi matin à Vélizy - 78
- 11/ Tribune libre Cfdt
- 12/ Contacts Sgen-Cfdt IDF par département et par académie

Sauf indication contraire, les photographies de ce numéro ont été réalisées sur le terrain par les militants locaux du Sgen-Cfdt.



L'Appel de Bobigny lancé le 20 octobre 2010 par la plupart des acteurs de l'éducation, parents, jeunes, enseignants, universitaires, associations complémentaires de l'enseignement public et d'éducation populaire, professionnels des collectivités locales, de la petite enfance, élus locaux, est le résultat d'un travail de plus de deux ans de concertation, de partenariat et d'expérimentation sur le terrain. Tous étaient unanimes pour un projet cohérent autour de l'éducation et de la formation, de la petite enfance à l'âge adulte et tout au long de la vie.

Parmi les cinq grands objectifs déclinés en dix-huit axes qui constituent cet appel, la réforme des rythmes scolaires tient sa place : «**Pour améliorer les rythmes de vie et de travail des enfants et des jeunes, très rapidement il faut un cadre national, décliné dans les projets éducatifs de territoire – PEDT - et les projets éducatifs d'établissement.** Il doit prendre en compte les préconisations de l'Académie de médecine à propos de l'école primaire.» Or la semaine de 4 jours ne permet pas aux élèves d'apprendre dans de bonnes conditions.

Certains syndicats, certains élus, sur les 40 organisations qui ont signé cet appel, renient ce qu'ils ont demandé il y a trois ans. Ce n'est pas notre cas. **Nous restons constants et cohérents dans nos positions, avec au centre de nos préoccupations le bien-être des élèves et la qualité de vie au travail des enseignants, car l'un va avec l'autre.**

Mais il faut du temps. Du temps et de l'espace pour harmoniser les rythmes ! De la concertation aussi et de l'écoute de la part de tous les acteurs, en particulier des maires ! **Comment agencer la partition ? Quels enseignements tirer de ceux qui ont déjà franchi le pas ? Quels écueils éviter ? Que faut-il améliorer, repenser ? Quelles solutions proposer face aux difficultés rencontrées ?**

Les futurs allègements des programmes devront permettre d'étayer les bienfaits attendus de cette réforme complexe. Il faudra prendre en compte la spécificité de certains cycles, prêter une attention particulière à la liaison école-collège. Et surtout établir un lien fort entre les enseignants, les différents personnels des collectivités territoriales et les parents d'élèves vers un intérêt commun, le nôtre, le vôtre, pour la réussite de tous.

Bonne lecture ! N'hésitez pas à faire circuler ce numéro !

Laura Rakotomalala et Rodolphe Machard

**sgen
Cfdt:**

Quoi de
NEUF ?

Directeur de publication

Philippe Antoine

Comité de rédaction

Vincent Albaud
Jean-Pierre Baills
Xavier Boutrelle
Philippe Brard
Antonio Gonçalves
Sandrine Grié
Christian Jolivet

Régine Paillard
Laura Rakotomalala
Rémi Roudeau
Florent Ternisien

Maquette

Philippe Antoine
Rémi Roudeau

Impression

Société Jouve - CS 70004
11 boulevard Sébastopol

75036 Paris cedex 01

ISSN : 1953-6712

CPPAP : 1116 S 08060

Sgen-Cfdt Académie de Versailles

23 place de l'Iris
92400 Courbevoie
versailles@sgen.cfdt.fr

*Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales*



UN RYTHME À PRENDRE ?

Rares sont les écoles du 93 qui sont passées à la semaine de 4 jours et demi. Comment la mairie a-t-elle mis en place les horaires des écoles dans ta ville ?

Il y a eu quelques réunions l'année dernière avec les enseignants et les parents. Suite à cela, un vote a été organisé sur quatre propositions d'emploi du temps. Malgré un mouvement de protestation, la mairie est restée très ferme sur le passage de la réforme. Elle dit avoir respecté le choix des urnes. La proposition choisie a été 8h30-11h30, 13h30-15h45 et 8h30-11h30 le mercredi.

Comment s'opère la transition entre école et centre de loisirs ?

Il y a très peu d'élèves qui rentrent chez eux : par exemple dans ma classe, je n'en ai qu'un seul. Les autres élèves vont dans la cour retrouver les animateurs. Tout ceci demande une meilleure organisation car tout le monde circule un peu dans tous les sens.

Quelles sont les activités proposées par les animateurs après le temps scolaire ? Qu'en penses-tu ?

Les activités sont très variées et ne correspondent pas aux mêmes intérêts pédagogiques. Activités sportives, cirque, théâtre, échecs, espéranto.

Déjà mise en place ou en attente, la réforme des rythmes scolaires est au cœur des discussions dans les écoles. Chacun a son mot à dire mais du côté des enseignants qu'en est-il vraiment ? Entretien avec Emmanuelle Mauclair, enseignante depuis plus de 20 ans en ZEP à Bondy (93).

également un gros problème d'organisation et de gestion des groupes. Les enfants n'ont pas choisi leur activité, ils sont dans un groupe et en changeant parfois dans la semaine : les animateurs ne sont pas disponibles tous les jours. Chaque groupe change d'activités à chaque période.

Quel bilan dresser après cette première période ?

Il y a beaucoup de choses qui ne vont pas, principalement à cause de problèmes d'organisation mais aussi de problèmes matériels. Mais dans l'ensemble c'est plutôt positif car certains enfants font des activités qu'ils ne connaissaient pas avant.

Quelles améliorations apporter ?

La gestion commune des lieux pose un vrai problème de même que le manque de matériel. Mais il y a aussi des soucis par rapport aux règles de vie qui doivent s'appliquer dans l'école. En effet, elles ne sont parfois pas les mêmes avec les professeurs et avec les animateurs alors qu'elles sont essentielles pour bien vivre ensemble. C'est un gros problème avec des enfants qui sont déjà en manque de repères. Je pense qu'il serait bon d'avoir des équipes d'animateurs stables sur chaque école.

► **Les enfants découvrent de nouvelles activités mais il y a beaucoup de problèmes organisationnels et matériels.**

Qu'est-ce qui change dans ton mode de travail ? Comment t'adaptes-tu à cette situation ?

Il y a beaucoup de discussions et de tensions entre collègues, mais en fait ça ne change pas grand chose. Pour ma part, je préfère cette organisation car le soir j'ai le temps de ranger ma classe et de rentrer de bonne heure et ce malgré mes heures supplémentaires pour l'atelier éducatif.

Il y a également un atelier sur la découverte du corps humain, animé par une étudiante en médecine, mais elle n'a aucun matériel, elle a donc beaucoup de difficultés pour mener à bien cette activité. C'est toujours le problème d'être compétent dans une discipline et de savoir l'enseigner. On manque d'animateurs spécialisés, c'est ce que nous revendiquons au niveau syndical : que la profession soit reconnue. Il y a

Et personnellement, comment ressens-tu ce changement ?

J'avais déjà le rythme de me lever le mercredi matin, à cause de ma fille et du syndicat. C'est pourquoi j'apprécie beaucoup de rentrer plus tôt chez moi en ayant eu le temps de ranger ma classe. Je me sens moins épuisée le soir.

**Propos recueillis
par Landryne Artins**

CHANGER DE CASQUETTE

Enseignants, nous sommes aussi parents de jeunes enfants qui vont bientôt connaître la réforme des rythmes. Ce changement de casquette nous amène à porter un regard profondément différent.

Globalement, le monde éducatif dans le cadre de l'appel de Bobigny a pesté contre la suppression du samedi matin, autrement appelé « semaine Darcos ». Le samedi matin était un temps privilégié pour permettre la rencontre entre les parents et l'école. Il était même apprécié de certains de nos enfants. Le passage à la semaine de 4 jours n'a pas vraiment été compris. Par le protocole dit 24+3, le ministère reconnaissait, pour la première fois dans le premier degré, que le temps de travail d'un enseignant ne se limitait

et c'est cela qui importe. Le débat intéressant est celui des modalités, et la question des conditions de travail des enseignants n'est, soyons honnêtes, pas une préoccupation des parents.

L'enjeu des temps périscolaires

La qualité des temps périscolaires est source d'inquiétude. C'est de cela que les parents auraient aimé discuter en priorité plutôt que de réfléchir à fixer des horaires sans pouvoir parler du contenu et des activités. Lorsqu'on débat du temps du midi, les directeurs d'école ou de centre de loisirs cherchent à

consacrée à faire des devoirs qui sont théoriquement interdits, et on envisage que son remplacement par des activités périscolaires pourrait également être profitable aux enfants.

Permettre aux enfants d'accéder à une vaste palette d'activités, que ce soit pour améliorer les apprentissages ou simplement pour qu'ils se détendent, voilà la priorité des parents. D'où la question de l'après-école : quelles activités seront proposées ? Comment les enfants pourront-ils s'y rendre ? Comment est organisée la transition entre le temps scolaire et l'après ? Rien d'étonnant à

Améliorer les apprentissages ou simplement offrir un temps de détente...

pas au temps passé devant les élèves. Les parents ont eu des difficultés à comprendre en quoi diminuer les heures de classe est mieux pour l'enfant, alors même que la semaine des écoliers reste la plus chargée en Europe. Pour beaucoup de parents, la réforme des rythmes est fondamentalement une bonne idée, et les réticences des professionnels (enseignants, animateurs) sont difficilement compréhensibles pour eux. Le retour à 4,5 journées d'école est plébiscité, au moins par les parents qui s'intéressent à la scolarité de leur progéniture. La modification des rythmes scolaires doit permettre de meilleurs apprentissages

fluidifier le fonctionnement des cantines, les enseignant-e-s à préserver l'espace de leur classe et les parents se pré-occupent des activités proposées aux enfants car ce temps long est également source de tensions accidentogènes.

Prenons le temps d'« études », assuré le soir dans les écoles et financé par les parents ou les communes. En tant que syndicalistes, nous rejoignons l'inquiétude des personnels sur le maintien de cette activité non seulement utile pour les élèves mais aussi rémunératrice pour les collègues qui tous doivent pouvoir l'assurer. En tant que parents, nous sommes interrogatifs sur cette heure

ce que les Projets éducatifs territoriaux apparaissent comme un outil intéressant à ceux qui, trop peu nombreux, sont associés à une réflexion à leur sujet. Reste l'épineuse question du coût. Dans un monde idéal, cette réforme ne devrait rien coûter aux parents. Mais ne soyons pas naïfs : elle leur coûtera, par le biais de l'impôt ou par celui d'une contribution qu'on espère être fonction de leurs revenus... Et puisqu'elles leur coûtent, pourquoi ne pas exiger des activités de qualité pour les enfants ?

**Sandrine Grié
et Vincent Soulage**

L'horaire hebdomadaire de face à face PE/élèves est passé à 26h. La 27e heure était dédiée aux réunions. Conséquence immédiate : 1 samedi sur 4 les enfants étaient priés de rester chez eux. Ajoutez à cela les premiers calendriers dérogatoires, les écoles qui reprenaient fin août, et vous arrivez à une situation où des parents d'élèves ont rapidement pris le pli de considérer le samedi matin comme un temps « optionnel » d'apprentissage. Parfois, surtout en maternelle, on encourageait à demi-mot les parents à ne pas envoyer les enfants à l'école. L'absentéisme est monté en flèche. Un DASEN nous a confié son hostilité au cours du samedi matin. Il n'y croit plus. Privilégier le mercredi matin, c'est aussi s'assurer de la présence des élèves. Et pourtant... le samedi matin c'est l'occasion de rencontrer les parents, c'est un temps pédagogique privilégié, où souvent l'ambiance est détendue et où une grande partie des enfants savent que l'un, l'autre, ou ses deux parents seront là à la sortie de l'école.



Le Sgen-CFDT de l'académie de Paris a pris nettement position en octobre dernier au comité de suivi de la réforme des rythmes.
Points forts.

Malgré les difficultés de mise en œuvre, nous pensons toujours qu'une matinée supplémentaire est favorable aux apprentissages, pour une meilleure attention des élèves pendant des journées plus courtes où les apprentissages sont concentrés le matin. Cette réforme des rythmes n'est, à nos yeux, qu'une étape avant une réécriture des programmes de 2008 que nous appelons de nos vœux. Les tentatives de certaines organisations pour imposer une vision binaire de la situation dans les médias, après à peine un mois d'application, revient à instrumentaliser la question à des fins électoralistes, la réalité sur le terrain est bien évidemment plus contrastée que ce que ces organisations affirment.

Les points positifs pour nous :

- L'organisation se met en place progressivement, aussi bien pour les élèves que pour les intervenants.

- La gratuité de l'aménagement des rythmes de l'enfant (ARE) rend le dispositif attractif : les enfants qui rentrent manger chez eux, restent pour les activités de l'ARE. Les parents ont compris la chance qui était donnée à leur enfant. La gratuité est donc essentielle.

- Scolairement, les enfants prennent bien le rythme de travail chaque matin de la semaine, et plus de 90 % restent à l'ARE. C'est le choix des parents mais c'est aussi celui des enfants qui veulent rester aux ateliers.

- Il faut saluer le travail des animateurs et directeurs de centre pour trouver des outils et des attitudes communes de réussite de l'ARE.

Ce qui doit être amélioré :

- La coordination entre le responsable éducatif ville (REV) et la CASPE (circonscriptions des affaires scolaires et de la petite enfance) sur les intervenants, les

LE TEMPS DES RYTHMES À PARIS



l'objectif de réduire la fatigue des enfants. Pourquoi ne pas programmer des réunions animateurs / parents d'élève afin de faire connaître le déroulement des activités ?

- La question de la sécurité, de la sortie et du contrôle des élèves est un sujet d'inquiétudes et cristallise le ras-le-bol des collègues directeurs.

Il appartient à la Ville comme au rectorat d'impulser une dynamique positive et de montrer une plus grande confiance envers les acteurs de terrain. Le Sgen-CFDT attend de la mairie plus de lisibilité dans sa démarche de dialogue social. En permettant par exemple aux organisations représentatives légitimes d'avoir toute leur place dans le champ de la négociation, ce qui n'est pour l'instant pas le cas... Les amicales de directeurs, certes fondées à s'exprimer, ne doivent pas cependant permettre que se prennent des décisions portes fermées échappant à toute règle.

Il faut donner toute sa place au dialogue social et abandonner une vision étriquée d'une démocratie confisquée par ceux qui utilisent tous les moyens pour dire non à tout va, et proposer comme seule piste un retour en arrière!

L'école reste un lieu de mémoire, elle doit donc être protégée, mais elle est aussi un lieu d'avenir, c'est en ce sens que le Sgen-CFDT soutient la réforme des rythmes.

Nous attendons de la mairie plus de lisibilité dans sa démarche de dialogue social.



associations, doit progresser.

- La classe reste, qu'on le veuille ou non, un espace identifié par l'activité scolaire avec des codes, et des usages. On remarque que l'utilisation des salles de classe n'est pas du tout adaptée à certains choix des activités périscolaires faites par l'animateur. Il est urgent de travailler sur une position commune pour l'utilisation de la salle de classe.

- La maternelle est l'endroit qui mérite le plus d'attention, ne serait-ce que par sa spécificité et l'âge des enfants. La maternelle nécessite une formation spécifique afin de mieux saisir la problématique des besoins de l'enfant à ce stade.

- D'après les directeurs et les animateurs, les enfants ont beaucoup de mal à comprendre les changements de rythme. La question de la fatigue des enfants revient beaucoup et le problème de la sieste plus courte n'explique pas tout. L'ARE a allongé le temps passé en collectivité, ce qui ne correspond pas à

Essonne : des distorsions entre communes...

Les petites communes ont-elles les moyens de mettre en œuvre la réforme ?

Manque de concertation et déficit de dialogue social

Le département de l'Essonne compte 832 écoles réparties sur près de 180 communes. Dix communes ont choisi d'appliquer les nouveaux rythmes dès la rentrée 2013. Elles se situent au nord du département dans des zones urbaines denses. Globalement, la réforme des rythmes dans les milieux très urbanisés s'est heurtée à une forte pression démographique : pour 1700 élèves attendus, on en a constaté 3000 à l'arrivée. Les écoles sont saturées, il manque des locaux. Lorsque l'on collecte des témoignages de collègues passés aux nouveaux rythmes une question revient : « Peut-on encore parler de réforme des rythmes scolaires ? ». Dans les faits, les collectivités locales ont proposé, voire imposé leur organisation. L'école s'est ensuite débrouillée avec ces propositions. Même s'il y a eu quelques concertations (mais pas partout), l'école a dû faire ses choix d'organisation en fonction de ceux de la collectivité locale.

Quelques avancées ou l'imagination au rendez-vous !

L'apport du mercredi matin, pour les moments d'apprentissage est bénéfique pour Patrick, Sabine, Sylvie, Catherine et Claude. De la petite section au CM2 les avis sont unanimes. Pour Sylvie, « l'école en profite le mercredi pour proposer une matinée plus cool ». Sabine, en petite section, peut mettre en place deux vrais ateliers : avant et après la récréation, chaque jour avec tous les

enfants présents. Sylvie, en ZEP, indique que pour les CP, cinq matinées de lecture ce n'est que du bonus. Les collègues interrogés nous montrent que l'imagination est au rendez-vous. L'organisation des activités pédagogiques complémentaires (APC), par exemple, est très variable tant sur la fréquence que sur les horaires et leur place dans la journée. Les moyens et les grands dans l'école de Claude s'y rendent après le repas : ils sont plus calmes et plus disponibles qu'à 11h30. Pour les petits, l'APC est prévu de 16h à 16h30 : ils ont dormi l'après-midi et sont disponibles à ce moment-là. Certaines écoles ont fait le choix de remettre en place des temps de rencontres hebdomadaires entre enseignants en instaurant 1h30 de concertation. Ce qui permet de régler sans attendre les questions de fonctionnement.

Ce qui a fâché et fâchera encore !

Le manque de concertation, la précipitation de la mise

en place ont provoqué pour les enfants comme pour les enseignants une rentrée très difficile, parfois éprouvante pour les enfants et les adultes. C'est aussi ce qui inquiète à juste titre toutes les communes qui y seront en 2014. Mais les collègues précisent que certaines mairies ont su prendre en compte les remarques et demandes des professionnels de terrain que sont les enseignants. Ils ont modifié des organisations pour mieux répondre à chacun.

Les collègues que nous avons rencontrés n'ont pas eu leur salle de classe réquisitionnée par la mairie et nous savons que cela est et restera un très gros point négatif dans la réforme qui sera mise en place à la rentrée 2014. De plus, commencer et terminer à la même heure qu'auparavant, pour les élèves, et allonger le temps avec 3h de classe le mercredi, ne provoquera-t-il pas de la fatigue ? Si ! Ce sera pourtant le choix politique qui sera fait dans telle ou telle petite commune rurale du sud du département ne pratiquant pas la

concertation mais qui dispose aussi de peu de moyens ... Dès qu'il y a eu un vrai dialogue entre les différents partenaires de la communauté éducative les choses ont pu se mettre en place. Les temps de restauration, les moments d'arrivée et de sieste des petites sections, l'organisation des temps d'activité péri-éducatives scolaires avec l'étude par exemple ...

Nos revendications :

- de la concertation encore et toujours avec un temps banalisé
- le respect de la parole enseignante de la part de certains maires
- la liberté et souplesse d'organisation pour les écoles (latitude dans les journées horaires APC, concertations...)
- la prise en compte des spécificités de la maternelle
- aucune animation pédagogique le mercredi après midi

**Nathy Falgouty et
Marie-Chantal
Toutain Cras**





A TORCY, ON N'A PAS PERDU DE TEMPS...

Nadine Buessard est directrice de l'école maternelle de l'Arche Guédon à Torcy en Seine et Marne. Elle nous livre un premier bilan.

Étais-tu favorable à une nouvelle donne en matière de rythmes ?

Oui, même si je savais que ça ne serait pas simple à mettre en place tant pour la mairie que pour l'organisation familiale.

Quelle place la commune a-t-elle prise dans cette transformation ?

Une place très importante. Installer de nouveaux rythmes nécessite une gigantesque organisation des services municipaux et des moyens considérables qui ont orienté la décision du maire : horaires, répartition des écoles de la ville en deux groupes, organisation des temps d'activités péri-éducatifs (TAP) tenant compte des déplacements des élèves... La qualité des activités dépend entièrement de la mairie.

infimes que j'oublie !

Il faut noter que pour les ATSEM, la participation aux TAP a des conséquences sur leurs conditions de travail (surcharge de travail, stress), et crée des pressions au niveau du temps pour l'organisation du travail (tout dans la précipitation).

Peux-tu nous donner un exemple pratique de changement pour les enfants ?

Ce sont des enfants de maternelle. Presque tous fréquentent les TAP. Ils restent à l'école et les maîtresses partent ! C'était difficile pour les uns comme pour les autres à accepter au début surtout pour les plus jeunes. Ils sont confrontés à une multiplication des intervenants. Mais, pour eux c'est une meilleure répartition des apprentissages.

Le rôle du directeur est aussi très important dans la mise en œuvre. Maintenant, il faudrait peut-être enfin reparler de « l'échec scolaire » normalement au cœur du décret. Les TAP ont mangé notre temps de réflexion depuis un an, et il faut noter que les TAP proposés en maternelle manquent pour le moment de variété.

Et les parents ?

En général, ils ne voient pas bien la différence à part celle du mercredi matin. 95 % des familles récupèrent leur enfant à 16h30. L'organisation de la cantine du mercredi (beaucoup moins fréquentée ce jour-là) avec inscription à l'avance sur une période, a été un grand chantier au début. Les familles souhaiteraient plus de souplesse (difficile de prévoir vu le type d'emplois oc-

► La reconnaissance de notre engagement est absolument à prendre en compte par le ministre.

Qu'est-ce qui a changé pour les enseignants dans ton école depuis la mise en place de la réforme des rythmes ?

La mise en place de nouveaux emplois du temps dans les classes (organisation pédagogique différente, prise en compte des nouvelles attributions des ATSEM ...), l'organisation du temps de travail sur la semaine est différente (temps de réunions, de préparation de la classe, de recherche, de formation...), l'organisation de la vie familiale, les nouvelles concertations avec les intervenants des TAP, l'apprentissage de la « passation des élèves et des responsabilités », et bien d'autres choses

Pour l'équipe pédagogique, le temps de réunion est fixé le mardi après la classe par l'équipe. La semaine est complète les mercredis après-midi de formation et les mercredis de rattrapage. Deux journées sont allégées où la classe se termine à 15h. Globalement, je quitte l'école plus tôt.

Qu'en pensent tes collègues ?

Toutes respectent le décret ! Nous avons donc dû nous y mettre. Autant que ce soit constructif même si le changement n'est pas simple. La reconnaissance de notre engagement est absolument à prendre en compte par le ministre (salaire, prime de suivi, effectifs ...).

cupés sur mon secteur et leurs horaires non réguliers).

Au bout de trois mois, quel est ton sentiment ?

Les enseignants comme les enfants commencent aussi à prendre le rythme. La spécificité de la maternelle est à penser en amont. Des améliorations sont à prévoir. Sur la commune, je suis invitée à des réunions spéciales maternelle. Encore du temps non compté ! Il faudra au moins un an de fonctionnement pour faire un bilan sérieux.

**Propos recueillis
par Marie-Christine Oudart**

« TOUCHE PAS AU CACTUS! »

2 décembre : adhérents et militants INTERCO 92 et Sgen-CFDT se sont réunis en AG à Suresnes : revendications communes pour une coproduction éducative.

Nouveaux rythmes dans les Hauts de Seine ?

A ce jour, aucun des 150 000 élèves répartis dans les 600 écoles du département n'ont pu bénéficier d'une journée de classe écourtée, puisque les 36 maires ont demandé le report de la réforme à la rentrée 2014. Dès le premier comité de suivi départemental, le Sgen-CFDT est intervenu auprès du Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine pour que des représentants syndicaux des personnels des collectivités soient associés à la réflexion. Nous avons relancé cette exigence par un courrier commun de

diocres et des inégalités scolaires croissantes de notre système scolaire (144 jours d'écoles au lieu de 180 en moyenne en Europe) confirme que la réorganisation des rythmes constitue un des leviers pour changer en profondeur nos pratiques éducatives. Luc Chatel a réouvert ce débat lors de la conférence nationale des rythmes en mars 2010, Vincent Peillon, légitimé par l'engagement du candidat Hollande, se confronte au « cactus » depuis la rentrée 2013 face à une « armée mexicaine » regroupant corporatismes et conserva-



spécialisé des écoles maternelles) vers l'animation, résorption de la précarité, embauche de référents périscolaires par école.

Les échanges entre la salle et les responsables syndicaux ont porté essentielle-

Améliorer les apprentissages ou simplement offrir un temps de détente...

nos 2 syndicats fin octobre. Fin de non-recevoir du Directeur Académique alors que le second comité de suivi n'a cessé de mettre en avant tout l'intérêt que l'école aurait à se rapprocher des personnels du périscolaire. Merci pour le dialogue !

Notre débat s'est ouvert par une intervention de Georges Fotinos, ancien IGEN et chargé de missions sur les rythmes par le MEN. Que faut-il retenir ? Les rythmes actuels n'ont jamais été pensés dans l'intérêt des enfants mais pour répondre à des pressions économiques parfois sous la tutelle du ministre des transports ou du tourisme. La publication PISA conjuguant des résultats mé-

tismes de tout bord.

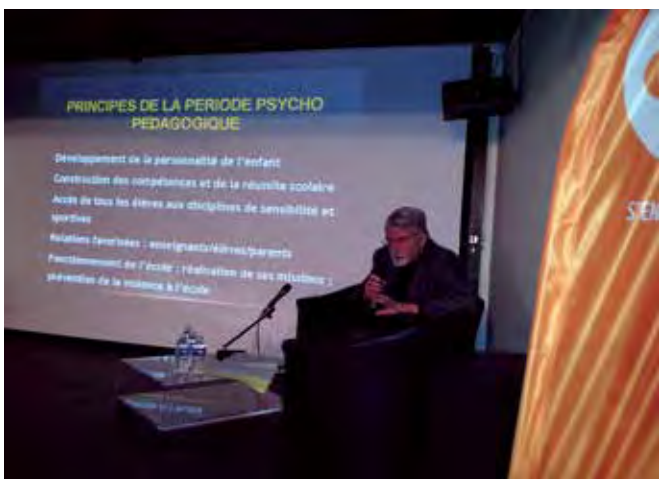
Mise en œuvre problématique

Les différentes prises de parole ont souligné les nombreuses difficultés de mise en œuvre sur le terrain. Du côté des enseignants, les principales craintes se concentrent sur les effets attendus. D'une part sur l'organisation du travail, le partage des locaux, un scénario mal adapté à l'âge des enfants, du temps de concertation supplémentaire, une redéfinition du conseil d'école. D'autre part sur les conditions de vie : trajets supplémentaires, garde des jeunes enfants. Du côté des territoriaux, les blocages sont multiples : partage des locaux pour les animateurs, revendication d'un temps de préparation inclus dans le temps de service, amplitude horaire pour les agents d'entretien, évolution des missions des ATSEM (Agent territorial

ment sur la capacité de la CFDT à créer les conditions d'un dialogue de qualité entre les différents acteurs de la réforme. Pour le Sgen-CFDT, les appels actuels à la grève revendiquant un autre décret trompent les personnels, c'est seulement par une négociation locale entre les différents acteurs que pourront se régler les partages des locaux ou l'organisation de réunions communes inscrites dans le service. Pour les responsables INTERCO, la réforme en préparation a fait émerger un nouvel acteur de la vie sociale : les temps périscolaires ! C'est un chantier syndical d'envergure pour la CFDT, créateur d'emplois et d'exigence de formation pour la filière de l'animation. C'est donc bien aux professionnels réunis de revendiquer localement les solutions qui leur conviennent. (voir notre communiqué en page 11)

Jean-Pierre Baills

CFDT-INTERCO 92, présent dans tout le département, syndique les agents des collectivités territoriales, de la Préfecture et du Conseil Général. 1/3 des agents seront concernés par les nouveaux temps périscolaires. Animateurs, intervenants artistiques et sportifs seront les premiers acteurs de ces temps, sans oublier les ATSEM, les agents d'entretien et les agents techniques municipaux. Les personnels des collectivités constatent avec amertume qu'ils sont exclus des premières phases de dialogue initiées par les communes. La CFDT réclame un autre dialogue social !





Mercredi matin : si on regardait les faits ?

En allant rencontrer les collègues en salle des maîtres, ce qui frappe d'abord, c'est le décalage entre leurs positions et les avis passionnés et tranchés qu'on a pu entendre ailleurs. Mais avant d'écouter nos collègues, précisons comment fonctionne les écoles de cette commune. Vélizy-Villacoublay abrite de nombreuses entreprises du tertiaire high-tech (Alcatel, Peugeot) et a les moyens pour financer ses projets. L'exemple n'est donc pas partout transposable pour les contenus mais a valeur de laboratoire pour l'organisation expérimentée et le dialogue qu'il a fallu instaurer.

Concrètement, les élèves d'élémentaire ont tous cours de 8h30 à 12h00, sauf le mercredi jusqu'à 11h30. Le jeudi et vendredi, pour les élèves de cycle 3 (CE2 à CM2), à la cantine succède l'ATSL (Ateliers en Temps Scolaire Libéré) de 13h30 jusqu'à 14h45. Pendant ce temps, les collègues gèrent leur temps entre les réunions, préparations, corrections,... A 14h50, ils retrouvent les élèves jusqu'à 16h30. Pour Stéphanie, cette plage de trois heures

permet de traiter une grande partie des tâches qu'ailleurs on finit souvent tard chez soi. On « gagne en qualité de vie », reconnaît-elle. Le lundi et mardi, on intervertit ATSL et école : les collègues finissent alors à 15h15. D'autres collègues auraient préféré élargir à toute la semaine cette organisation-là. Il est intéressant de noter que l'organisation lundi-mardi, différente du jeudi-



Le mercredi est une matinée efficace.

vendredi, offre une variation qui mixe les avantages respectifs où chacun peut trouver son compte. Ce qui fait consensus, comme le souligne Martine qui est attentive au bien-être de l'enfant, c'est que les élèves sont très réceptifs « le mercredi qui est une matinée efficace » de même que faire classe jusqu'à 12h00 (au lieu de 11h30 traditionnellement) où la classe est « bien lancée après la récré, surtout les cycles III ». Et pour l'enseignant ? La même collègue reconnaît que la première année, ça a été dur de prendre le rythme. Des réserves subsistent : le fait que l'ATSL ait lieu souvent dans les mêmes murs les

désacralise et il est parfois difficile de reprendre des apprentissages après une coupure de trois heures. « Après le foot ou la broderie, les élèves ne reviennent pas dans les mêmes dispositions et un temps de retour au calme est parfois nécessaire. »

Pour faciliter l'organisation, un coordinateur par cycle (qui n'est pas forcément le directeur) est désigné dans chaque école pour travailler avec la mairie.

Une disposition que le ministère devrait considérer : pour réformer, il faut identifier des interlocuteurs volontaires.

Au final, de la révision des rythmes à Vélizy, on pressent que la réussite dépendra de la qualité du dialogue et la négociation avec les collectivités locales sur l'aménagement pratique. Un débat inédit qui échappera à l'Éducation nationale et qui sera une découverte pour les équipes. C'est dans ce sens que le Sgen-CFDT demande une journée banalisée pour préparer cette adaptation. En 16 ans, un dialogue, entre des acteurs qui parfois s'ignoraient, s'est instauré ; ce qui n'exclut pas les tensions. Ailleurs en France, on tâtonnera en 2014 autant qu'en 2013, c'est tout l'enjeu d'un dialogue social local à faire vivre.

Un des leviers pour réformer l'école serait alors un pouvoir renforcé d'initiative et d'expérimentation au niveau local pour échapper aux inerties nationales

de toutes sortes. Dans cette décentralisation, où des garanties devront être acquises, l'école serait alors dotée enfin d'un statut juridique². Du point de vue des rythmes scolaires, Vélizy n'a pas été Hernani. Les collègues n'ont pas fui la ville lors du changement de calendrier, pas de turn-over et le barème nécessaire pour obtenir cette commune est identique au secteur. De quoi faire réfléchir les Cassandres.

Antonio Gonçalves

1 La mairie n'a pas donné suite à notre demande de rencontre.

2 Lire le projet du Sgen-CFDT sur l'établissement public du premier degré

ARRÊTONS DE MARCHER SUR LA TÊTE !

**Les fédérations CFDT F3C, Interco, FEP
et Sgen syndiquent les animateurs,
les personnels municipaux,
les enseignants du privé et du public.**

5 décembre 2013

Le débat sur la réorganisation de la semaine scolaire est révélateur de l'incapacité française à construire un dialogue social de qualité, ce que regrette la CFDT. Le goût pour la posture et la caricature, le soin que certains mettent à fausser les termes du débat pour le mener dans l'impasse, révèlent une haute maîtrise collective de l'art de rendre impossible les choses nécessaires.

Car la réforme des rythmes scolaires est nécessaire, elle est même inéluctable, tous les spécialistes

et les acteurs de terrain le savent. Pour garantir la qualité des apprentissages, la semaine de l'écolier doit être mieux équilibrée et ses journées se raccourcir.

Par ailleurs, l'évolution des modes de vie et de travail accroît la demande d'accueil périscolaire. Le temps de la prise en charge collective des enfants s'allonge, dans la semaine comme dans la journée. Une modalité a été choisie en 2008 : partager le temps entre l'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi), les activités péri-scolaires (mercredi), et les parents (weekend). C'est un échec et une erreur stratégique : chaque acteur social reste séparé des autres. À l'heure où la volonté est de réconcilier la société avec son école, on voit combien il devient important de construire la cohésion sociale dès l'école primaire en montant des projets communs à l'éducation, aux collectivités et aux acteurs de la société civile. C'est le pari qui nous est proposé par la réforme des

rythmes. À nous de nous en saisir, tous ensemble !

Le plus ambitieux des projets, et le plus respectueux des besoins des enfants, est de demander aux municipalités et à l'école de coopérer pour se partager la journée, et de bâtir une offre éducative cohérente et de qualité, accessible à tous. Ce choix faisait consensus dès 2011, et il a d'ailleurs été validé lors de l'élection présidentielle.

Mais c'est aussi un chan-

**Construire une charte d'organisation
de l'école : respect des acteurs, repère pour
les personnels, garantie pour les usagers.**

tier complexe aux multiples écueils, désormais bien identifiés par les premiers retours d'expérience : organisation et durée de la pause méridienne, transition entre temps scolaires et périscolaires, «saucissonnage» des activités de l'enfant, coordination et formation des personnels, etc. Ce sont ces difficultés qui suscitent aujourd'hui les protestations des personnels. Ils veulent attirer l'attention sur le poids que font souvent peser ces nouvelles contraintes sur leurs conditions de travail.

Ce qui les irrite, c'est leur incapacité à faire entendre, et prendre en compte, leurs légitimes revendications. Et c'est là que parmi les corps intermédiaires français, syndicats et élus politiques, certains sont d'une coupable défaillance. À l'interpellation sur les modalités concrètes d'application de la réforme, ils ne savent, pour la plupart, répondre que par le report ou la réécriture du décret de janvier



2013. Or, ni l'un ni l'autre ne changeront rien au pro-

blème : un décret n'expliquera jamais comment se partager l'usage des salles de classes, comment organiser le transfert de responsabilité entre intervenants, comment faire travailler entre elles les différentes catégories de personnels sans dégrader leurs conditions de travail. Plus les difficultés concrètes apparaissent, et plus on y répond par un débat théorique sans issue autre que le passage en force ou l'abandon de la réforme.

Pour sortir de l'ornière, il faut instaurer un dialogue social de proximité, producteur de normes.

C'est entre les syndicats de personnels (de tous les personnels), les associations de parents d'élèves et les maires de France que le dialogue doit se nouer dans le cadre des projets éducatifs de territoire (PEDT). C'est à eux de construire, à partir de leurs pratiques locales, une charte nationale d'organisation de l'école, qui recense les problèmes, préconise

les solutions possibles et rappelle les conditions du respect de chaque catégorie d'acteurs de l'éducation. Une telle charte serait à la fois un repère pour les personnels dans leurs relations avec les municipalités, une garantie pour les usagers, mais aussi un guide pour les élus dans la construction de ce service public de l'enfance dont ils sont, plus que jamais, partie prenante. Elle constituerait le cadre et le socle d'un dialogue social local qui nous fait si cruellement défaut aujourd'hui. Si nous n'assumons pas, maintenant, cette responsabilité, si la République renonce à son ambition éducative, alors nous aurons encore dévalorisé l'école et ceux qui s'y engagent, qu'ils soient professeurs, parents d'élèves, personnels municipaux, animateurs ou membres des associations partenaires de l'école et les premiers intéressés au service desquels nous sommes tous : les enfants.

**Frédéric Sève,
sec. gén. du Sgen-CFDT,
Ivan Béraud,
sec. gén. CFDT-F3C,
Marie-Odile Esch,
sec. gén. Interco-CFDT,**

Antenne 94 (Créteil) 01 43 99 12 40
94@sgen.cfdt.fr

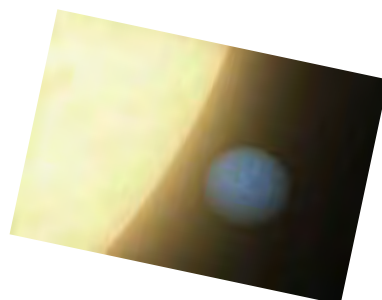


sgen
Cfdt:

paris@sgen.cfdt.fr
<https://www.facebook.com/sgen.cfdt.paris>
<http://sgen-paris.pagesperso-orange.fr>

Antenne 95 (Cergy) 01 30 32 67 55
95@sgen.cfdt.fr

sgen
Cfdt:



sgen
Cfdt: